



Condamnation prud'homme en appel

Par **christian**, le **25/10/2010** à **07:51**

Bonjour,

je suis chef d'entreprise je viens de perdre un procès en appel contre un salarié que j'ai licencié pour faute voici deux ans ; hors ma condamnation est basé uniquement sur le droit et non sur les faits; ce qui bien sur logique;mais mon avocat na a mon sens pas défendu mon dossier sur des élément qui pour moi était essentiel;

j'ai verser près de 8,000 euros de frais d'avocat et je suis en plus condamner a verser en dommage et le reste a verser 7,000 euros ; le soucis est que aujourd'hui mon entreprise qui est une petite structure na pas besoin de cela si je paye je risque de mettre la clé sous la porte et mettre au chômage 5 personne moi compris

mis a part le pourvoi en cassation qui peut être (tout bon ou tout mauvais) quel solution je suis désespérer !! je n'est absolument rien à me reprocher cela fait vingt ans que je suis chef d'entreprise et jamais je n'avais connu ce genre de soucis; il y a t'il une personne qui peux m'aidez ;merci